

6.2 Éducation en Europe

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne en 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Sept questions prioritaires à l'horizon 2020 en matière d'éducation et de formation professionnelle font l'objet d'objectifs chiffrés : deux d'entre elles sont des « grands objectifs » d'Europe 2020, stratégie de croissance sur dix ans de l'UE.

Le développement de l'enseignement supérieur est l'un de ces « grands objectifs ». Ainsi, à l'horizon 2020, 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient avoir terminé avec succès des études supérieures dans l'ensemble de l'Union. Cet objectif est quasiment atteint : en 2017, cette part se situe à 39,9 % dans l'UE. Comme la France, deux tiers des pays ont déjà atteint la cible. La France s'est cependant fixé un objectif plus ambitieux pour 2020 (50 %), qu'elle n'a pas encore atteint : en 2017, son taux est de 44,3 % et ce dernier stagne depuis la fin des années 2000.

Le deuxième « grand objectif » d'Europe 2020 concernant l'éducation est de faire passer la proportion de jeunes **sortants précoces** sous le seuil de 10 %. L'Union se rapproche progressivement de cet objectif : en 2017, cette proportion est de 10,6 % dans l'UE. Plus de quinze pays ont déjà atteint la cible, au premier rang desquels la Croatie, la Slovénie, la Pologne, l'Irlande et la Lituanie (moins de 6 %). En revanche, Malte, l'Espagne et la Roumanie en sont très éloignées (plus de 18 % de sortants précoces). En France, ce taux est de 8,9 %.

Le troisième objectif concerne le développement de la formation tout au long de la vie. En 2020, au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir suivi un cours ou

une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit dans un établissement d'enseignement ou en dehors de celui-ci (entreprises, collectivités territoriales, etc.). En 2017, cette proportion est de 10,9 % au sein de l'UE et s'élève à 18,7 % en France. Elle est supérieure à 25 % en Suède, Finlande et Danemark et, *a contrario*, inférieure à 3 % en Roumanie, Croatie et Bulgarie.

Le quatrième objectif de l'UE est de ramener en dessous de 15 % en 2020 la proportion d'adolescents ayant de faibles **compétences « de base » en lecture**. En France, cette proportion est de 21,5 % en 2015. L'Irlande, l'Estonie, la Finlande, la Pologne et le Danemark remplissent cet objectif. Les marges de progrès sont particulièrement importantes pour la Bulgarie, la Roumanie, Chypre, Malte et la Slovaquie.

À l'horizon 2020, l'enseignement pré-élémentaire devrait être développé. Le cinquième objectif est que 95 % des enfants soient scolarisés de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire. En France, ce sont aujourd'hui 100 % des enfants qui sont dans ce cas. En 2016, l'objectif européen est déjà atteint par la moitié des pays. Les proportions les plus faibles s'observent en Croatie (75,1 %) et en Slovaquie (76,5 %).

L'employabilité est un nouvel objectif assigné en 2012. L'UE vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur ou secondaire dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme. En 2017, treize pays ont déjà atteint la cible, notamment Malte, l'Allemagne et les Pays-Bas, où ce taux dépasse 90 %. La France occupe la vingt-troisième position avec une employabilité de 74,4 %.

Enfin, le septième objectif, sur la mobilité des étudiants entre pays de l'UE, n'est pas encore mesurable. ■

Définitions

Les **sortants précoces** désignent les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et qui ne sont ni en études, ni en formation (formelle ou informelle). Cet indicateur est fragile, sa comparaison entre pays est limitée.

Les **compétences « de base » en lecture** permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de compréhension de l'écrit (*Reading Literacy*) du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), soumis à des jeunes de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2015 du test.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2018.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2018.
- *Education and Training Monitor 2017*, Commission européenne, 2017.
- « Réduire les sorties précoces : un objectif central du programme Éducation et formation 2020 », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne pour 2020 en matière d'éducation et de formation professionnelle

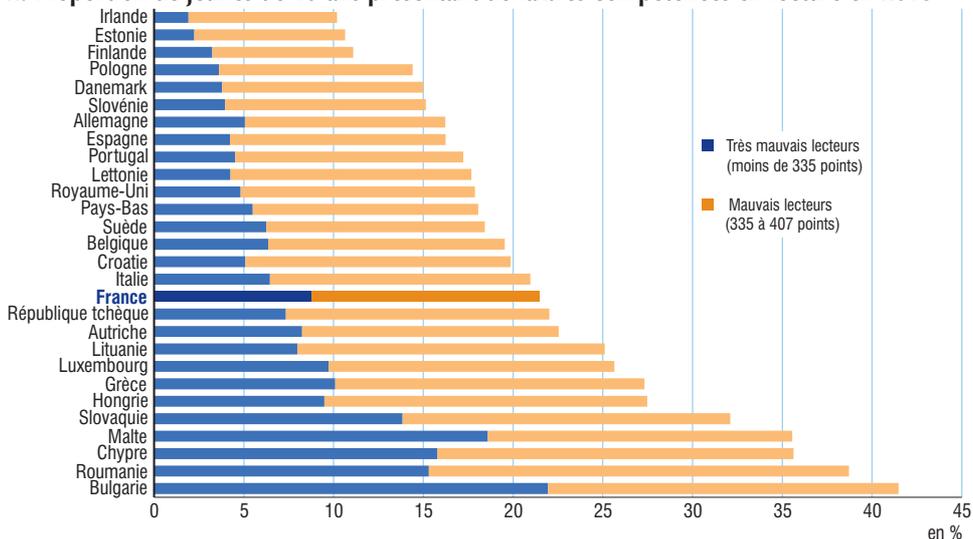
en %

	Diplômés de l'enseignement supérieur 2017	Sorties précoces 2017	Formation tout au long de la vie 2017	Enseignement préélémentaire 2016	Employabilité 2017
Allemagne	34,0	10,1	8,4	96,6	90,9
Autriche	40,8	7,4	15,8	94,9	89,4
Belgique	45,9 ¹	8,9 ¹	8,5 ¹	98,3	81,9 ¹
Bulgarie	32,8	12,7	2,3	86,5	77,7
Chypre	55,8	8,6	6,9	89,7	71,5
Croatie	28,7	3,1	2,3	75,1	65,9
Danemark	48,8	8,8	26,8	98,1	82,9
Espagne	41,2	18,3	9,9	97,3	71,9
Estonie	48,4	10,8	17,2	92,6	81,5
Finlande	44,6	8,2	27,4	87,4	77,0
France	44,3	8,9	18,7	100,0	74,4
Grèce	43,7	6,0	4,5	86,7	52,0
Hongrie	32,1	12,5	6,2	95,7	84,7
Irlande	53,5 ¹	5,1 ¹	8,9 ¹	98,8	83,6
Italie	26,9	14,0	7,9	96,1	55,2
Lettonie	43,8	8,6	7,5	95,5	78,0
Lituanie	58,0	5,4	5,9	91,4	83,9
Luxembourg	52,7 ²	7,3	17,2	94,2	88,5
Malte	30,0	18,6 ¹	10,1 ¹	98,0	94,5 ¹
Pays-Bas	47,9	7,1	19,1	97,6	90,4
Pologne	45,7	5,0	4,0	93,1	82,1
Portugal	33,5	12,6	9,8	92,5 ³	80,7
République tchèque	34,2	6,7	9,8	90,7	89,9
Roumanie	26,3	18,1	1,1	88,2	76,0
Royaume-Uni	48,3	10,6	14,3	100,0	86,6
Slovaquie	34,3	9,3	3,4	76,5	81,5
Slovénie	46,4	4,3	12,0	90,9	81,6
Suède	51,3	7,7	30,4	95,6	88,3
UE	39,9	10,6	10,9	95,5	80,2
Objectif 2020	40,0	10,0	15,0	95,0	82,0

1. Rupture de série. 2. Peu fiable. 3. Estimation.

Sources : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2015



Lecture : en France, selon les tests de compréhension de l'écrit de l'enquête Pisa de 2015, 8,8 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 12,7 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 21,5 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Sources : MEN-Mesri-Depp ; OCDE, données du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa).